



HSE : Évaluation des risques professionnels N2

Objectifs : - Être capable de repérer les risques dans l'activité physique au sein d'une entreprise
- Mettre en œuvre des solutions durables pour maîtriser les risques

Public : Toute personne souhaitant mettre en place un système de prévention des risques professionnels liés à l'activité physique au travail

Contenu :

Première partie : 5 heures

Objectif : Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques physiques en entreprise

Déclinaison : Quels risques d'atteinte à la santé : bruit, vibrations, éclairage...pour quelle prévention au quotidien

Deuxième partie : 6 heures

Objectif : -Proposer des améliorations des situations de travail et participer à leur mise en œuvre

Déclinaisons : - Approche du système de management de la santé sécurité au travail, plans d'actions et suivi.

- La place de l'audit dans le suivi des actions correctives

- rôle et place de chacun des acteurs

Moyens pédagogiques :

Approche didactique, échanges retours d'expérience, vidéos, mises en situation

Evaluation / Attestation / Certification :

QCM et ATTESTATION DE RÉUSSITE ASSOCIÉE

Contexte : Prévenir les risques liés à l'activité physique en PME

Durée : 12 h (3 X 1/2 journée)

Prérequis : Avoir suivi et validé le parcours N1 Évaluation des risques professionnels ou/et être un acteur de la prévention des risques professionnels

Renseignements :
87.23.06.06/ 40.43.73.88
commercial@tfsf.pf

Préinscription :
www.tahitiflightsservices.com

**Prenez votre envol
avec TFSF !**